HABITAT DE LA VIENNE
L'habitat en toute sérénité

NOTE D'INFORMATION
LOGEMENT VACANT

Adresse du bien concerné :

26 RUE DES VAUCELLES
86370 VIVONNE

Montant annuel des charges locatives :
2024 : 359.74 €
2023 : 311.56 €
Ces sommes correspondent aux acomptes de charges mensuels pour les divers contrats d'entretien.

Taxe Foncière :
Impôt foncier 2024 : 790 €
En cas d'achat vous devrez régler, chaque année, de la taxe foncière sur les propriétés bâties à compter du jour de la signature de l'acte définitif chez le notaire.
Un calcul au prorata de l'année sera effectué, en fonction de la date de rendez-vous.

Liste des travaux significatifs réalisés les 5 dernières années :

2020 : complément d'isolation des combles de 32cm
2024 : remplacement de la chaudière gaz par une chaudière haute performance énergétique

Informations :

HABITAT DE LA VIENNE vous informe de l'impossibilité de bénéficier d'aides de l'ANAH pendant 5 ans à compter de l'achat de ce logement.

HABITAT DE LA VIENNE sera prioritaire en cas de revente dans les 5 années qui suivent l'acquisition.

Pendant 5 ans à compter de l'acquisition, si vous avez acheté ce logement à un prix inférieur, vous devrez :

- Reverser la différence lors de la revente
- Aplliquer un plafond de loyer en cas de mise en location.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA VIENNE
Siège social : 33, rue du Planty - B.P. 27 - 86180 Buxerolles
Tél. : 05 49 45 66 76 - Fax : 05 49 47 74 50 - contact@habitatdelavienne.fr
Siret 278 600 010 00013 - TVA intracommunautaire FR 27278600010